



Page de garde du traité Avot

Chaque événement est...

une bénédiction

Cette Mishna enseigne un principe fondamental du judaïsme : reconnaître le bien en toute circonstance.

Cette obligation découle du fait que tout ce qui arrive dans l'univers a été décidé par Dieu. Donc tout ce qui arrive dans le monde ne peut qu'avoir une finalité positive.

תלמוד בבלי מסכת ברכות דף נד עמוד א

חייב אדם לברך על הרעה כשם שמברך על הטובה, שנאמר: (דברים ו') ואהבת את ה' אלהיך בכל לבבך וגו'. בכל לבבך - בשני יצריך, ביצר טוב וביצר הרע.

ר' עובדיה מברטנורא מסכת ברכות פרק ט משנה ה

חייב אדם לברך על הרעה - כשמברך דיין האמת על הרעה, חייב לברך בשמחה ובלב טוב כשם שמברך בשמחה הטוב והמטיב על הטובה:

Talmud Bavli, traité Berakhot, page 54A

L'homme a l'obligation de faire une bénédiction sur le mal comme sur le bien, comme il est dit : «Et tu aimeras l'Eternel ton Dieu avec tout ton cœur», avec tout ton cœur signifie avec tes deux penchants, celui du bien et celui du mal. (...)

Commentaire de Rav Ovadia Mibartenoura

L'homme a l'obligation de faire une bénédiction sur le mal. Quand on prononce la bénédiction «Tu es le juge de vérité », on doit le faire avec joie et de bon cœur de la même manière qu'on le ferait pour la bénédiction «Tu es bien et tu dispenses le bien » lors d'une occasion joyeuse.

Source : traduction d'Aaron Laskar